

L'affaire avait éclaté en mars 2004. Au total, cinquante-neuf personnes étaient poursuivies. Dix d'entre elles ont bénéficié d'un non-lieu. 21 sont inculpées.

Les prévenus doivent répondre de nombreuses préventions commises entre 1983 et 2004 telles que association de malfaiteurs, blanchiment d'argent, faux, usage de faux, corruption active, vol domestique, abus de biens sociaux, abus de confiance et fraude fiscale. " *Ils risquent dix ans de prison maximum en cas de récidive, sinon cinq ans maximum*", a souligné le pro-

Parmi les prévenus, on retrouve Armand Kaida, l'ancien patron du casino, Albert Ancion, ancien administrateur du casino, mais aussi un directeur et des agents du fisc, des croupiers, un chef de salle ou encore un banquier. Certains d'entre eux sont à l'étranger actuellement.

Les premières audiences devant le tribunal correctionnel pourraient avoir lieu dans le courant de l'année prochaine. " *On espère en 2012 mais le problème, ce sont les appels qui pourraient les retarder*", a encore commenté Philippe Dulleu. «

ARNAUD D'OUTREMONT, SUBSTITUT, A RÉDIGÉ LE RÉQUISITOIRE

Avez-vous un commentaire sur la décision de la chambre du Conseil?

A titre personnel, je suis content! Je demandais le renvoi de 53 personnes sur les 59 citées à comparaître. Entre la citation et l'audience en chambre du conseil, un an s'est écoulé, durant lequel 4 personnes de plus ont bénéficié de la prescription. La décision de la chambre du conseil correspond donc à ce qui était demandé par le parquet.

L'affaire sera fixée en 2012? S'il y

besoins. Donc quelconques que les débats devant la chambre du conseil ont pris cinq audiences alors que seulement la moitié des personnes poursuivies ont plaidé! **Espérez-vous récupérer une partie importante de la somme présumée détournée?** C'est là dessus qu'on va se battre. Des immeubles, des comptes bancaires ont été saisis. Je vais demander leur confiscation au juge.

Les immeubles de qui ont été saisis?

Chacun a eu son petit immeuble saisi: il n'y a pas de jaloux! Cela va de la très belle villa en France aux maisons familiales d'une série d'inculpés.

SIMULATION

2050: une crue record à Dinant?

Un exercice transnational de gestion de crise s'est déroulé mercredi entre 9 h et 13 h à l'hôtel de ville de Dinant. Il s'agissait de simuler une crue centennale de la Meuse augmentée de 15 %. Soit ce qui pourrait survenir d'ici 2050 en raison des changements climatiques.

Les évolutions du climat ont une influence sur le bassin de la Meuse, causant davantage d'inondations et de sécheresse. C'est pourquoi les experts et les gestionnaires de l'eau de quatre pays du bassin de la Meuse s'associent dans le cadre d'un projet transnational financé par l'Union Européenne pour élaborer une "stratégie

d'adaptation innovante et durable": Amice (Adaptation de la Meuse aux Impacts des Evolutions du climat).

Dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, des cartes représentant le bassin hydrographique étaient dépliées, alors que les derniers chiffres connus en matière d'hydrologie tombaient en temps réel.

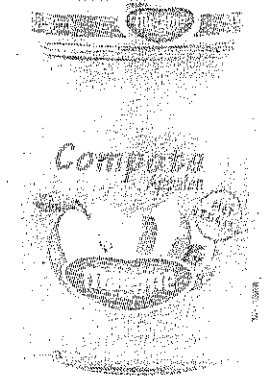
Une occasion d'étudier les schémas de communication entre la Belgique et la France mais aussi entre les différentes forces vives impliquées dans la gestion des inondations. Et aussi d'évaluer les risques de dommages et de tester les différents outils informatiques utilisés dans pareille situation. «



Le record de la crue la plus forte pourrait être battu d'ici 2050.



SF
pommes
coupe cl
kg € 1,00



MATER
compote
de pomr
avec mo
kg € 2,3



LEFFE
blonde
L € 2,42

La Meuse, quotidien de Namur 17/11/2011